

■ **Fonds de garantie des risques de la Caisse interprofessionnelle de chômage des industriels et artisans fribourgeois.**, à Fribourg, CH-217-0170199-4, garantir envers l'organe de compensation de l'assurance-chômage, etc. (FOSC du 04.02.2003, p. 6). Nouvelle adresse: Route du Jura 37, c/o Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie. Blumer Hans, Ducarroz Gérard, et Demont Albert, membres du conseil, ont démissionné, leur signature est radiée. Phillot Charles, de Villargiroud, à Villargiroud, est nommé président, Baudet Gaston, de La Corbaz, à Corminboeuf, est nommé membre du conseil, et Esseiva Pierre, de Montévrax, à Alterswil, est nommé membre du conseil, tous trois avec signature collective à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Gaillard Georges, de La Roche, à Fribourg, Uebersax André, de Thörigen, à Belfaux.

Journal no 999 du 23.02.2006
(03266802 / CH-217.0.170.199-4)